

Jeunesse et Musique - Newsletter n° 4

Mesdames, Messieurs,
Chères amies, chers amis du programme Jeunesse et Musique,

Ce quatrième bulletin de nouvelles informe au sujet de l'avancement et des résultats du programme J+M au premier trimestre 2017.

Nous vous prions une fois encore de le transmettre à toutes les personnes potentiellement intéressées. La newsletter est également disponible en ligne sur le site du programme :

www.bak.admin.ch/jeunesse-et-musique

➤ **État actuel du projet**

Sept modules de base ont été organisés depuis décembre 2016 ; cinq en allemand (3 à Berne, 1 à Zurich et 1 à Olten), un en italien (à Mendrisio) et un en français (à Lausanne). Les dates des modules de base du 2^e et 3^e trimestres 2017 sont publiées sur le site [J+M](#) ; les personnes remplissant les conditions d'admission peuvent s'y inscrire dès à présent.

Le premier module de formation musicale (*Kinder- und Jugendchorleitung*) s'est déroulé avec succès les 20/21/22 janvier 2017 à Soleure. Un deuxième module musique en allemand (*Kooperationsmodul Ensemblespiel, EOVS-BV-STPV-Akkordeon Schweiz*) est mis au concours sur le site du programme J+M. Les personnes intéressées peuvent s'y inscrire en remplissant le formulaire en ligne. D'autres modules musique sont en voie d'élaboration et seront mis au concours sur le site.

Le premier module de formation pédagogique a eu lieu les 18 et 19 mars 2017 à la Haute école de Lucerne. Deux autres modules pédagogie sont publiés sur le site J+M et ouverts aux inscriptions.

Depuis le lancement du programme J+M, plus de 400 personnes ont fait acte de candidature pour la formation de moniteur/monitrice J+M. Plus de 220 ont déjà achevé la formation et obtenu leur certificat de moniteur/monitrice J+M.

Le dépôt de demandes de contributions pour des cours et camps J+M est possible depuis décembre 2016 sur la plateforme de l'OFC. Au total 110 demandes ont été soumises dans le courant des quatre derniers mois (état au 31.03.2017) et des contributions pour un montant total de plus de 210'000 francs allouées.

➤ **Mise à jour du manuel**

Comme annoncé dans la dernière newsletter, le manuel a été complété avec une section spéciale pour les organisations de musique, les formateurs/formatrices J+M et les experts/expertes J+M. Le manuel et la section complémentaire sont disponibles [en ligne](#).

➤ Assurance qualité

Les travaux conceptuels sur l'assurance-qualité du programme J+M débuteront en mai 2017. Des experts J+M et des représentants des organisations faïtières de musique sont intégrés dans le groupe de travail correspondant. Il s'agit de garantir, grâce à des mesures idoines, que les moniteurs et monitrices J+M fournissent un travail impeccable, et que les cours et camps J+M soient conçus et tenus de manière à favoriser durablement la pratique musicale des enfants et jeunes qui y participent. Les résultats de l'examen de qualité serviront à optimiser et à développer l'offre. Au terme d'une phase pilote, le concept d'assurance-qualité sera mis en œuvre à partir de 2018.

➤ Concept de formation continue

En application de l'ordonnance sur l'encouragement de la musique, les moniteurs et monitrices J+M doivent suivre une formation continue une fois au moins tous les trois ans. La conception de l'offre de cours correspondants débute en mai 2017, en concertation avec les organisations faïtières de musique. La formation continue a pour objectif, plus spécialement, d'informer les moniteurs et monitrices au sujet des développements et nouveautés J+M, ainsi que de maintenir et d'approfondir leurs compétences. À cet effet, la vaste offre de cours de formation continue existant déjà doit être mise à contribution de manière ciblée.

➤ Informations concernant les demandes pour cours et camps J+M

Le dépôt de demandes de contributions pour cours et camps J+M est possible en tout temps sur la [plate-forme pour les contributions de soutien de l'OFC](#) (FPF). Veuillez utiliser les formulaires correspondants. L'[Aide-mémoire pour l'utilisation de la plate-forme+FPF](#) donne toutes les informations et instructions utiles pour rédiger et soumettre des demandes de contribution.

➤ Logo J+M

Le logo J+M peut être utilisé pour la communication au sujet des cours et camps J+M approuvés. Il est disponible et téléchargeable dès à présent sur le site du programme J+M sous « Téléchargements ».

➤ Contact

L'organe d'exécution répond volontiers à toute question sur le programme J+M et les modules de formation J+M :

Programme J+M, c/o Res Publica Consulting AG, Helvetiastrasse 7, 3005 Berne

Tél. +41 31 922 27 57 ; e-mail : jugend-und-musik@rpconsulting.ch

Site du programme J+M : www.bak.admin.ch/jeunesse-et-musique

Avec nos meilleures salutations

Direction du programme J+M